

7 février 2019
Original : anglais
Français

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Normalisation nationale et internationale des noms
géographiques : collecte de noms, traitement par les bureaux,
autorités nationales, détails topographiques
s'étendant au-delà d'une même souveraineté
et coopération internationale**

**Normalisation nationale des noms géographiques :
progrès accomplis jusqu'à présent et suggestions
de mesures pouvant être prises par le Groupe d'experts
des Nations Unies pour les noms géographiques
afin de continuer d'aller de l'avant**

Résumé**

L'une des principales fonctions du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques depuis sa première réunion a été d'encourager et de faciliter la création d'organismes nationaux de toponymie dans les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'en assurer la continuité. Chaque pays doit veiller à normaliser la graphie et l'utilisation des noms de lieux et autres traits géographiques qui se trouvent dans des zones relevant de sa juridiction.

Dans le rapport complet, l'auteur indique qu'au fil des 11 conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, de nombreux rapports portant sur les travaux et les responsabilités des organismes de toponymie et de leurs bureaux ont été présentés. Plusieurs des résolutions adoptées à ces conférences traitent spécifiquement de la normalisation à l'échelle nationale, volet fondamental des activités menées par le Groupe d'experts. L'auteur signale en outre que le Groupe d'experts a pris un certain nombre de mesures pour encourager et faciliter la mise en place d'organismes nationaux de toponymie, à savoir : a) la possibilité de suivre des formations (en ligne et en présentiel) ; l'élaboration de documents portant sur la

* GEGN.2/2019/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2019/25/CRP.25) a été établi par Helen Kerfoot pour le Bureau du Groupe d'experts. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st_session/UNGEGN.html.



question (manuels et brochures) ; la présentation, sur le site Web, d'informations sur les meilleures pratiques nationales (figurant dans les bulletins d'information ou publiés sous forme d'exemples individuels) ; la création d'une équipe spéciale pour l'Afrique ; l'octroi d'une aide individuelle aux pays, au titre de la coopération internationale ; la participation d'orateurs invités à ses conférences et sessions, pour faire ressortir l'aspect pratique de la normalisation des noms géographiques ; la tenue de débats sur la normalisation dans le cadre de conférences universitaires.

Des progrès ont été constatés au fil des décennies sur le plan de la mise en place d'organismes nationaux de toponymie. Le Groupe d'experts a cependant encore beaucoup à faire pour obtenir de chaque État Membre qu'il assume la responsabilité de normaliser les noms géographiques en continu.

À l'heure où le « nouveau » Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques contemple l'avenir, comment envisage-t-il de lever les obstacles à la réalisation de son objectif de normalisation des noms géographiques ? Dans le rapport, des débuts de solution sont avancés, afin d'engager un débat entre les experts (et, s'il y a lieu, d'encourager la coopération avec les groupes de travail du Groupe d'experts). Les solutions envisagées sont notamment d'actualiser et de compléter, sur le site Web du Groupe d'experts, les informations relatives à la normalisation nationale des noms géographiques ; de relever les principales difficultés rencontrées par les États Membres dans la création d'organismes nationaux de toponymie ; d'établir les meilleures méthodes de renforcement des capacités dans une situation donnée ; de sensibiliser les responsables à l'importance de la normalisation des noms géographiques ; de mettre à profit les liens noués avec d'autres groupes scientifiques et universitaires pour faire avancer la normalisation des noms géographiques ; et de créer un groupe spécifiquement chargé d'encadrer et de promouvoir cet aspect des activités du Groupe d'experts. Ces derniers seront invités à faire des suggestions sur la manière dont le Groupe d'experts devrait œuvrer à la normalisation nationale des noms géographiques à l'échelle mondiale, et exécuter ainsi une partie importante de son mandat dans les années à venir.